

BAC PRO

Artisanat et Métiers d'Art
Communication Visuelle Plurimédia

épreuve professionnelle

E3

sous-épreuve E36

Prévention-santé-environnement

coefficient 1

Compétences évaluées

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C4.2 : Utiliser des démarches

C5.2 : Établir la communication
avec tout partenaire

C5.3 : Transmettre des données

Critères d'évaluation

L'évaluation prend en compte :

- La qualité du raisonnement et de l'analyse
- L'exactitude des connaissances
- La pertinence et le réalisme des solutions proposées
- L'efficacité de l'action face à une situation d'urgence

CCF

contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de **deux situations d'évaluation**.

Forme de l'épreuve

> Épreuves écrite et pratique

Objectifs de la sous-épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
- Agir de façon efficace face à une situation d'urgence.

Contenu de la sous-épreuve

La première situation d'évaluation, notée sur 12 points, comporte deux parties.

- Une évaluation écrite d'une durée de 1 heure, notée sur 9 points.

Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle. Elle comporte plusieurs questions indépendantes ou liées permettant d'évaluer les connaissances et les capacités relatives à au moins deux modules parmi les modules de 1 à 7 notés sur 6 points. Le module 8 à l'exception des situations d'urgence, noté sur 3 points est évalué à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque.

- Une évaluation pratique, notée sur 3 points

Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

La deuxième situation d'évaluation, est notée sur 8 points.

Elle permet d'évaluer les modules de 9 à 12 à travers une production personnelle écrite (10 pages environ).

Le dossier produit présente la place de la prévention dans l'entreprise et l'analyse d'une situation professionnelle à partir des données recueillies en entreprise.

Cette production met en évidence :

- une description des activités de l'entreprise ;
- l'identification d'un risque et de ses effets physiopathologiques dans le cadre d'une situation professionnelle ;
- la mise œuvre d'une démarche d'analyse (approche par le travail ou par l'accident) ;
- la politique de prévention dans l'entreprise.